

## Aide au Vietnam

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé que le Canada fournira pour 1.17 million de dollars d'assistance à la République démocratique du Vietnam pour la réalisation de trois projets dans le domaine de la santé et du bien-être social. Les subventions qu'a consenties l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au Conseil canadien des Églises et à la Société canadienne de secours aux enfants pour la réalisation de ces projets marquent le début de l'aide canadienne.

Une première subvention de \$170,000 déboursée sur deux ans, a été accordée par l'ACDI à la Société canadienne de secours aux enfants, affiliée à l'Union internationale pour la protection de l'enfance. Ces fonds constituent la participation canadienne à un programme global de \$700,000 pour la rééducation d'enfants sourds et permettront d'établir un centre de diagnostic à Hanoï, la capitale, et de construire 10 centres de traitement dans les provinces. Le programme comporte la formation de personnel compétent et la fourniture de 4,000 appareils auditifs.

On estime à 30,000, sur une population totale de 22.5 millions, les enfants qui souffrent de surdité à la suite de la guerre. On évalue à 4,000 le nombre de ceux qui ont besoin d'un appareil auditif.

Une seconde subvention de \$100,000 par an pendant cinq ans à la Société canadienne de secours aux enfants, servira à fournir l'équipement nécessaire à mettre sur pied des garderies modèles.

Un projet pilote sera d'abord entrepris dans un centre industriel. Il servira de modèle, grâce aux connaissances et à l'expérience acquises, pour la construction d'autres garderies dans chacune des 26 provinces. Ces garderies permettront aux mères de famille de travailler alors que leurs enfants bénéficieront d'un enseignement préscolaire.

La subvention de \$500,000 accordée au Conseil canadien des Églises s'inscrit dans le cadre d'un programme de deux millions de dollars du Conseil oecuménique des Églises. Le programme permettra la reconstruction et l'équipement d'un hôpital dans la ville de Hai-Duong. L'hôpital de 500 lits desservira une population de deux millions de personnes dans la province de Hai Hung.

## Accord Canada - Italie

Le Canada et l'Italie ont signé le 29 octobre à Ottawa un accord tendant à éviter la double imposition des revenus provenant de l'exploitation en trafic international d'aéronefs.

L'accord a été signé du côté canadien par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, et du côté italien par l'ambassadeur de l'Italie au Canada, M. le Baron Maurizio de Strobel di Fratta e Campocigno.

L'accord prévoit que chacun des gouvernements exemptera de tout impôt sur le revenu ou taxe sur les profits levés par lui, les revenus qu'une entreprise de l'autre pays tire de l'exploitation d'aéronefs en trafic international. Les dispositions de l'accord s'appliqueront aux années d'imposition commençant le 1er janvier 1970 ou après cette date.

## Accueil du navire météorologique canadien

Une cérémonie a marqué, le 23 octobre à Esquimalt, le retour du navire *Quadra* qui avait participé durant 23 semaines à une étude météorologique au cours de laquelle il a parcouru plus de 15,000 milles.

Le *Quadra*, dont l'équipage a été augmenté de scientifiques et de techniciens, a joué un rôle clé lors de la vaste étude météorologique et océanographique internationale appelée l'Expérience du GARP dans l'Atlantique tropical (GATE). Le GARP, Programme de recherches sur l'atmosphère global, est une entreprise conjointe de l'Organisation météorologique mondiale et du Conseil international des unions scientifiques.

Le navire canadien était l'un des 37 bateaux, munis d'appareils spéciaux et prêtés par dix pays, qui ont sillonné l'océan Atlantique cet été, dans le cadre de l'expérience GATE. Posté dans la zone principale, à quelque 600 milles au sud-ouest de Dakar (Sénégal), le *Quadra* a fait grand usage de son puissant radar de détection de la pluie ainsi que d'autres instruments et ordinateurs spécialisés.

Faisant l'éloge de la contribution du *Quadra*, M. Joachim Kuettner, directeur du GATE, a signalé que la réalisation du programme aéronautique du GATE, auquel ont participé douze avions munis de nombreux appareils spéciaux,

aurait été impossible sans les images radar et les communications transmises par le navire. Les scientifiques qui passent en revue les réalisations du programme affirment que presque tous les objectifs de l'étape sur le terrain ont été atteints et qu'il faut en féliciter chaleureusement les divers participants.

Certains hauts fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux étaient présents pour célébrer cette arrivée, et l'honorable Jeanne Sauvé, ministre fédéral de l'Environnement, a prononcé une allocution de bienvenue. Pour marquer l'événement, on remettra des plaques commémoratives aux participants.

## La semaine de la sécurité routière 1974

"La Semaine de la sécurité routière", la plus âgée et la mieux connue des campagnes de sécurité au Canada, sera de nouveau la vedette du 1er au 7 décembre 1974.

C'est à cause de sa réputation de mois le plus meurtrier sur les routes que décembre a hérité de la Semaine de la sécurité routière.

"Gardez-vous un espace vital". C'est la proposition que fait le Conseil canadien de la sécurité routière à tous les conducteurs en prévision de la saison hivernale et de la Semaine de la sécurité routière.

L'"espace vital" en question représente la distance normale qu'on doit toujours avoir entre sa voiture et celle qui précède. Le Conseil répète que cette distance est le seul facteur extérieur à son automobile qu'un chauffeur peut contrôler. Tous les autres sont soumis aux conditions atmosphériques, aux autres véhicules et à l'état des routes.

C'est la règle numéro 1 de tout exercice de conduite; surtout en hiver, sur des routes où la neige et la glace peuvent avoir collé au pavé. Même un médiocre chauffeur peut se tenir loin de toute source possible d'ennui en se gardant à bonne distance de la voiture qui le précède, grâce à un très simple calcul espace-temps. Au moment où l'auto qui est devant passe vis-à-vis d'un objet fixe, commencez à compter "dis mille et un, dix mille et deux...". Si vous passez la même marque avant d'avoir fini "dix mille et deux", votre distance est trop courte. Un calcul simple est bon à n'importe quelle vitesse.